Installation du second câble sous-marin GONDWANA-2 et PICOT-2 en Nouvelle-Calédonie

L'OPT-NC déploie un second câble sous-marin combinant une route numérique internationale entre la Nouvelle-Calédonie et Fidji (GONDWANA-2) et des liens domestiques reliant Ouémo, Mont-Dore, Nouville, l'île des Pins, Yaté, Maré et Lifou (PICOT-2).

Contexte

Depuis 2008, la Nouvelle-Calédonie est connectée à un seul câble sous-marin international reliant Nouméa à Sydney (GONDWANA-1). En cas de panne ou coupure de ce câble, le territoire se retrouverait déconnecté de l'Internet mondial pour plusieurs jours, voire plusieurs semaines.

La croissance actuelle et future des usages réalisés au travers du câble est telle que tout incident critique sur un unique câble entraînerait des répercussions fortes en Nouvelle-Calédonie sur les usages Internet, les communications téléphoniques internationales, les transactions bancaires et commerciales, les systèmes d'informations et les médias.

Ainsi, dès 2017 l'OPT-NC s'est engagé dans le projet de sécurisation domestique et internationale de l'Internet calédonien par la mise en place d'un second câble sous-marin.

Ce projet a été concrétisé en 2019 autour d'un déploiement qui se compose de 2 volets :

- Une extension du réseau local de télécommunications par câble domestique (PICOT-2) qui viendra compléter le dispositif local existant en terminant de raccorder entre elles et à la Grand Terre l'ensemble des Îles Loyauté, le sud de la Grande terre ainsi que l'île des Pins;
- Un câble international (GONDWANA-2) qui reliera la Nouvelle-Calédonie à Fidji et permettra ainsi de sécuriser et garantir la continuité des communications extérieures.

De manière générale, le déploiement de ce nouveau câble permettra à la Nouvelle-Calédonie de renforcer son rôle d'acteur dans le paysage numérique de la zone Pacifique, tout en répondant aux enjeux sociétal, économique et d'aménagement du territoire.



GONDWANA-2 : une sécurisation internationale qui permettra un développement de la coopération régionale



Le câble sous-marin GONDWANA-2 représente un enjeu stratégique majeur dans la politique de développement numérique de la Nouvelle-Calédonie, ainsi que pour son intégration régionale.

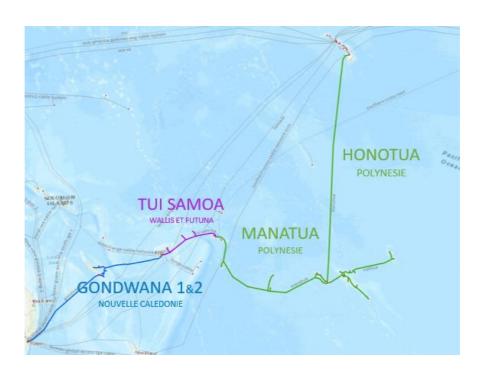
Dès sa mise en service commerciale en août 2022, le développement d'une nouvelle connexion vers Fidji pour rejoindre d'autres câbles régionaux, permettra de :

- sécuriser la totalité du trafic international du territoire grâce à deux connexions distinctes ;
- anticiper l'augmentation des trafics Internet liée au développement de nouveaux usages numériques (5G, généralisation du FTTH, Internet des objets, etc.) ;
- développer l'attractivité économique du territoire, en permettant le développement des relations économiques dans la région ;
- renforcer le rayonnement régional de la Nouvelle-Calédonie, ce qui s'inscrit parfaitement dans la stratégie géopolitique de développement de l'axe indopacifique, réaffirmée par le Président de la République française lors de sa venue en Nouvelle-Calédonie en 2018 ;
- augmenter la souveraineté du territoire.

Dès 2023, il s'agira de créer des routes numériques directes entre la Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna et la Polynésie française.

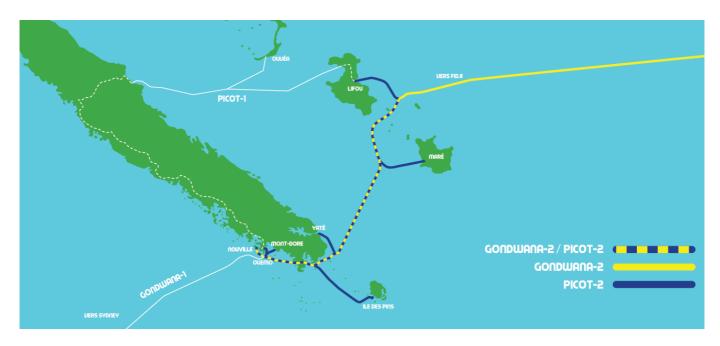
Un accord de coopération régionale permettrait :

- une sécurisation respective de nos territoires ;
- des synergies de contenus (Netflix, Google, Amazon, Facebook...);
- le développement des outils e-santé, e-administration, e-éducation,...;
- le développement économique pour nos entreprises ;
- la mutualisation des coûts et des interconnexions directes de grande qualité.



PICOT-2 : une sécurisation territoriale et une réduction de la fracture numérique

Le câble sous-marin PICOT-2 répond à un double enjeu majeur dans la politique d'aménagement numérique de la Nouvelle-Calédonie : réduire la fracture numérique et sécuriser l'ensemble du réseau sur le territoire.





1. Réduire la fracture numérique sur les îles et au sud de la grande terre

Le déploiement de PICOT-2 apportera une connexion sous-marine en fibre optique sur l'île des Pins, Maré et Yaté qui sont à ce jour encore non desservies et habités par plus de 8 900 personnes. Se substituant aux liaisons hertziennes actuelles, le câble domestique permettra le passage vers le haut débit et assurera une réponse aux besoins numériques des habitants de ces communes.







2. Sécuriser l'ensemble du réseau de transport numérique calédonien

À l'échelle locale, l'installation du second câble sous-marin domestique permettra de :



• Sécuriser les communications sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, grâce à la création d'une boucle territoriale reliant PICOT-1 et PICOT-2. En cas de coupure de la fibre terrestre, par exemple lors d'évènements cycloniques, les trafics de l'intérieur et des Îles Loyauté ne seront plus isolés.



• Sécuriser les communications sur le Grand Nouméa par la création d'une boucle numérique entre Ouémo, Nouville et le Mont-Dore sud.

Ce nouveau câble sous-marin répondra ainsi à l'ensemble des besoins numériques des calédoniens pour les 25 prochaines années, en favorisant le développement de nouveaux usages.

Temporalité du projet



Le projet se concrétise par un premier jalon important le 24 avril 2020 avec l'attribution du marché de sécurisation domestique et internationale par câbles sous-marins à la société Alcatel Submarine Network (ASN).

- Une période d'environ deux ans d'études marines, environnementales et sociétales a débuté dès juillet 2020;
- La fabrication des équipements pour les stations d'atterrage a commencé en octobre 2020 et ceux-ci ont ensuite été progressivement livrés puis installés dans les 8 stations. En parallèle, le câble sous-marin, les répéteurs et les unités de branchements ont été fabriqué à Calais et Greenwich entre mars 2021 et décembre 2021.

La pose du système complet, planifiée entre le 16 mars et début mai 2022, se conclura par la mise en service de GONWANA-2 / PICOT-2 le 18 août 2022.

Description des travaux et pose du câble

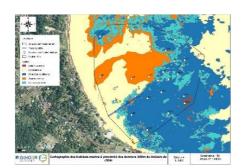
Les câbles sous-marins répondent à des contraintes spécifiques et leur pose et déploiement constituent un véritable challenge. Plusieurs grandes étapes ont été nécessaires avant la pose.

L'OPT-NC a, de son côté, préparé techniquement les sites d'atterrage et accompagné le projet auprès de l'ensemble des institutions publiques et coutumières de Nouvelle-Calédonie, du Vanuatu et de Fidji.

Toutes les opérations pouvant être réalisées localement (génie civil, études marines, études environnementales, travaux sous-marins ...) ont été confiées à des entreprises locales (AXIANS, CEGELEC, DUMEZ, ACTION HYDRO TOPO, SCADEM, DEXEN, INSIGHT, THEMIS).

1. Les études marines

La réalisation d'études marines, d'études documentaires, d'études d'impact environnementales et sociétales a défini le tracé final du câble et l'obtention des permis opérationnels d'occupation du domaine public.



Ces études ont concerné l'intégralité du parcours du câble sous-marin, tant pour sa partie en Nouvelle-Calédonie, que dans les eaux internationales et sa partie fidjienne.

Elles ont servi à construire un diagnostic de l'impact de la présence du câble, associé à des propositions de mesures d'atténuation et de suivis.

2. Les travaux de génie civil terrestre

Afin de préparer les différents sites qui recevront le câble, il a été nécessaire d'anticiper certains travaux comme :

- la construction des chambres de plage où sera faite la liaison entre le câble sous-marin et le câble terrestre, aussi appelé BMH (Beach ManHoles);
- les travaux de génie civil pour le parcours terrestre jusqu'au central le plus proche;
- l'installation des équipements terminaux et des baies d'énergie dans les stations d'atterrage (central téléphonique).

Ci-dessous, quelques réalisations :



Site d'atterrage de Nouville : installation des baies d'énergie secondaire 48 V





Construction de la chambre de plage de Nouville le 23 novembre 2021

3. L'approvisionnement

La fabrication des 1 775 km de câbles sous-marins et des équipements terminaux des stations d'hébergement ont été réalisés par la société ALCATEL SUBMARINE NETWORK (ASN).

Le navire transportant le matériel, EEMS ROVER, a quitté le port de Calais le 29 décembre 2021 en direction de Fidji. Le transbordement a ensuite été réalisé sur le navire de pose, René Descartes au port Lautoka à Nadi.

Ainsi, le 13 mars 2022, le câblier a fait route vers la Nouvelle-Calédonie pour débuter la pose du câble mimars.



Le navire de transport à Calais



Chargement dans la cale du navire à Calais



Chargement des 1 700 km de câble à Calais



Transbordement du câble et des équipements à Fidji



4. La pose du câble sous-marin

Entre le 16 mars et le 29 avril 2022, le câblier *René Descartes* de la société Orange Marine équipera les 8 sites d'atterrage permettant le déploiement de 1 515 km de câble sous-marin entre Nouméa et Fidji.



Le câblier René Descartes au moment de la pose du câble

Le calendrier prévisionnel de pose prévoit les dates suivantes :

Atterrage n°1	OUEMO	16 mars	PICOT-2
Atterrage n°2	MONT-DORE	18 mars	PICOT-2
Atterrage n°3	NOUVILLE	22 mars	GONDWANA-2 / PICOT-2
Atterrage n°4	YATE	30 mars	PICOT-2
Atterrage n°5	MARE	4 avril	PICOT-2
Atterrage n°6	кито	15 avril	PICOT-2
Atterrage n°7	LIFOU	17 avril	PICOT-2
Atterrage n°8	SUVA	8 mai	GONDWANA-2

S'agissant d'opérations en mer, ce calendrier est susceptible de changer en fonction des conditions météorologiques.

À la suite de cette phase de pose, des paramétrages, tests et vérifications seront effectués 3 mois avant la **mise en** service commerciale qui est prévue en août 2022.

Financement du projet

En 2020, le conseil d'administration de l'OPT-NC a attribué le marché de sécurisation domestique et internationale par câbles sous-marins à la société ALCATEL SUBMARINE NETWORK (ASN) pour un montant **de 4,47 milliards FCFP sur 5 ans, avec un échéancier de paiement sur 3 ans**, au fur et à mesure de la réception des différents livrables ou jalons structurants.

Dans un contexte budgétaire et financier contraint, l'OPT-NC a souhaité combiner pour ce projet différentes sources de financement telles qu'emprunt, défiscalisation, subvention sollicitée auprès du fonds exceptionnel d'investissement de l'Etat (FEI) et apport en fonds propres.

Ainsi, l'office a fait appel à un prêt sur 15 ans qui lui permettra de couvrir 30% du coût projet, soit 1,3 milliards FCFP. Le conseil d'administration de l'OPT-NC ayant approuvé le choix de l'agence française de développement (AFD) comme partenaire bancaire, ce prêt a été signé le 11 mars dernier avec le directeur général de l'AFD M. Rémy Rioux lors de son déplacement en Nouvelle-Calédonie.

Concernant l'aide financière apportée par le FEI, la décision positive de l'Etat a été communiquée à la Nouvelle-Calédonie et l'OPT-NC le 9 mars, pour un montant de 324 millions FCFP.

Le dossier de défiscalisation nationale est en cours d'instruction par les services de l'Etat, sur une base sollicitée d'environ 620 millions FCFP.

Au final, l'apport en fonds propres de l'OPT-NC devrait s'établir à hauteur de 50% du coût global du projet.

Le déploiement de la fibre et du mobile sur l'ensemble du territoire

L'OPT-NC poursuit l'accélération du déploiement des accès THD FIXE (Très Haut Débit Fixe) et THD MOBILE (Très Haut Débit Mobile) sur l'ensemble du territoire.

L'objectif est, a minima, de maintenir le rythme actuel de déploiement de nouvelles plaques fibres (cible d'une migration à 100% à horizon 2025/2027) et de raccorder chaque mois au moins 1 000 clients du cuivre/ADSL vers la fibre.

Ainsi, 50% des internautes fixes disposeront d'un raccordement en fibre optique d'ici juin 2022 et le parc THD FIXE raccordés devrait atteindre les 45 000 clients en fin d'année 2022, répartis sur 14 communes de la Nouvelle-Calédonie dont 3 nouvelles, celles de Pouembout, Poya (Népoui) et Moindou.

Le déploiement de la fibre se poursuit et s'accélère, la totalité des clients de l'agglomération de Nouméa, Mont-Dore, Dumbéa et Païta seront raccordables fin 2023, ainsi que de nouvelles communes de l'intérieur et des îles.

Initié en 2015 et prévu sur 10 à 12 ans, le chantier de déploiement du TDH Fixe s'étendra jusqu'en 2025-2027.





En 2025, 98% de la population sera couverte en 4G et 98% des foyers seront raccordés à la fibre optique.



Contacts presse:

Gaëlle DOS SANTOS

Chef du service Communication 26 83 86 - 74 77 08 gaelle.dossantos@opt.nc

Julie TRANIER

Chargée de communication 26 82 60 - 83 83 75 julie.tranier@opt.nc